

## HABILITATION ÉLECTRIQUE H1-H1V et/ou H2-H2V (essais) et/ou HC (NF C 18-510)

### OBJECTIFS

Définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.  
Permettre aux personnes concernées d'opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage ou d'une installation électrique.

### PUBLIC

Toute personne exécutant des OPÉRATIONS d'ordre électrique en Haute Tension.

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

### REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ

### PRÉREQUIS

Pas de prérequis

*Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription*

### QUALITÉS DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels

### MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Retours d'expériences du formateur.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

### SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

### VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle.

### DURÉE

1 jour – 7 heures

### TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation : [info@prematech-formation.fr](mailto:info@prematech-formation.fr)

### PROGRAMME

#### 1- THÉORIE

- 1) Les zones Haute Tension
- 2) Conducteur en champ libre
- 3) Les 2 types de postes les plus courants
- 4) Appareillage usuels HTA
- 5) Sectionneur – Disjoncteur - protection
- 6) Principe d'une cellule
- 7) La séparation en HT
- 8) Transformateurs
- 9) Poste de livraison à 1 transformateur
- 10) Poste de livraison à plusieurs transformateurs
- 11) Interverrouillage à clé ou mécanique
- 12) Verrouillage des conducteurs embrochables
- 13) Le travail au voisinage
- 14) Matériel et outillage de sécurité
- 15) Consignation électrique

#### 2. PRATIQUE

##### 1) Pour les H1-H1V-H2-H2V :

2 mises en situation au minimum sur les compétences suivantes :

- Préparer des TRAVAUX d'ORDRE ÉLECTRIQUE
- Assurer la direction de TRAVAUX confiés à des EXÉCUTANTS
- Réaliser une deuxième étape de CONSIGNATION

##### 2) Pour les HC :

- Assurer la CONSIGNATION EN UNE ÉTAPE et/ou en 2 étapes